



GALION-Web

GALION-Web version 1.4.0

Saisir un dossier HEBERGEMENT

Application du Décret n° 2009-1293 du 26 Octobre 2009

Déroulement :

- Dossier prévisionnel : Saisie des informations techniques et création d'un décision de financement
- Personnaliser l'édition de la décision de financement

Dossier Prévisionnel

A la réception du dossier de financement

- Création dossier en Nature d'opération : «Offres Nouvelles»
 - Saisie des onglets :
 - «Info générales» :
 - sous-nature : saisir «Neuf» ou «Acquisition Amélioration»
 - «Localisation» :
 - Adresse : adresse de l'opération (obligatoire pour pouvoir prendre la décision de financement)
 - «Aide» : ajouter
 - Aide « PLA_HEB- Produit spécifique hébergement »

- Réglementation – « PLA_HEB- Produit spécifique hébergement »
 - Barème : sélectionner le barème proposé
- « Aides complémentaires »
 - Interdites par la réglementation
- Saisie des informations Techniques
 - « Données générales du dossier »
 - Taux de subvention dérogatoire : cocher ce champ permet d'appliquer une dérogation préfectorale au taux de subvention
 - Nature de logement : Hébergement
 - ***Nombre de place : saisie obligatoire***
 - Saisir les autres informations
 - « Consistance de l'opération »
 - saisir le nombre de logement et la SU
 - « Surface par type (Pla–Heb) »
 - saisir la typologie des logements
 - « critère de Qualité »
 - saisir les informations
 - « Redevance de foyers et res. sociale»
 - Affichage des redevances
 - « Garages »
 - Saisir les informations
 - « Autres services au logement »
 - Saisir les informations
 - « Autres services au logement (bas du tableau) »
 - Affichage du total des produits accessoires

- « Prix de revient »
 - saisir le prix de revient prévisionnel HT
 - saisir le montant de la TVA

- « Choix des majorations locales »
 - Saisir les majorations locales

- « Coefficient de majorations »
 - Affichage des majorations MQ+ML

- « Assiette globale de subvention »
 - Affichage de l'assiette de subvention

- « Calcul des subventions »
 - affichage de l'assiette de subvention
 - calcul de la subvention : en application de la réglementation soit 50 % du montant de l'assiette ou 80 % en cas de dérogation préfectorale plafonnée à 80 000 €/place en zone A et 60 000 €/place en zone B et 48 000 €/place en zone C, sans pouvoir excéder 80 % du prix de revient de l'opération
 - montant de la subvention : peut être saisi à la baisse.

- Création de la décision de financement
 - Saisie du plan de financement
 - imputation de la subvention
 - signature de la décision
 - saisie des paiements

Personnalisation de l'édition de la décision de financement

Nom des tableaux à personnaliser :

- décision de financement : ONI_HEBN - Articles Aide spécifique hébergement
- décision d'annulation : ONI_ART9900H – Articles décision d'annulation Aide spécifique Hébergement